

Acte Numéro acte \_\_\_\_\_

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE DEPÔT DE COMMISSAIRE DE JUSTICE ET DE DATE CERTAINE



L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ ET LE HUIT OCTOBRE A 13H20

A LA REQUETE DE:

Mr \_\_\_\_\_  
Né le \_\_\_\_\_  
de nationalité Française  
domicilié \_\_\_\_\_, 13540 Aix en Provence . France  
exerçant la profession de Gerant

**Lequel m'expose :**

Qu'afin de préserver ses droits, il a le plus grand intérêt à déposer dans une étude de Commissaire de Justice les photographies numériques ci-dessous énoncées, décrites par ses soins et annexées au présent procès verbal, afin de leur donner une date certaine, une heure certaine et une indication de la géolocalisation de leur prise de vue.

Et me requiert à cet effet,

**DEFERANT A CETTE REQUISITION**

Je, \_\_\_\_\_ membre de la \_\_\_\_\_  
Commissaires de Justice associés, titulaire d'un office d'Huissier de Justice, sis: \_\_\_\_\_

**Certifie avoir reçu de mon requérant par voie électronique, ce jour et heure en mon Etude** par un procédé sécurisé (certifié PCI-DSS), depuis un serveur dédié et sécurisé, administré par la société Digital Ocean, Inc (Amsterdam, Pays Bas)

**Des photographies numériques prises par mon requérant depuis son téléphone mobile ou téléchargées par ses soins sur le serveur dédié.**

**Que ces photographies ont été décrites sous la seule responsabilité de mon requérant comme il est dit ci-dessous :**

**ACTE DE  
COMMISSAIRE DE  
JUSTICE**

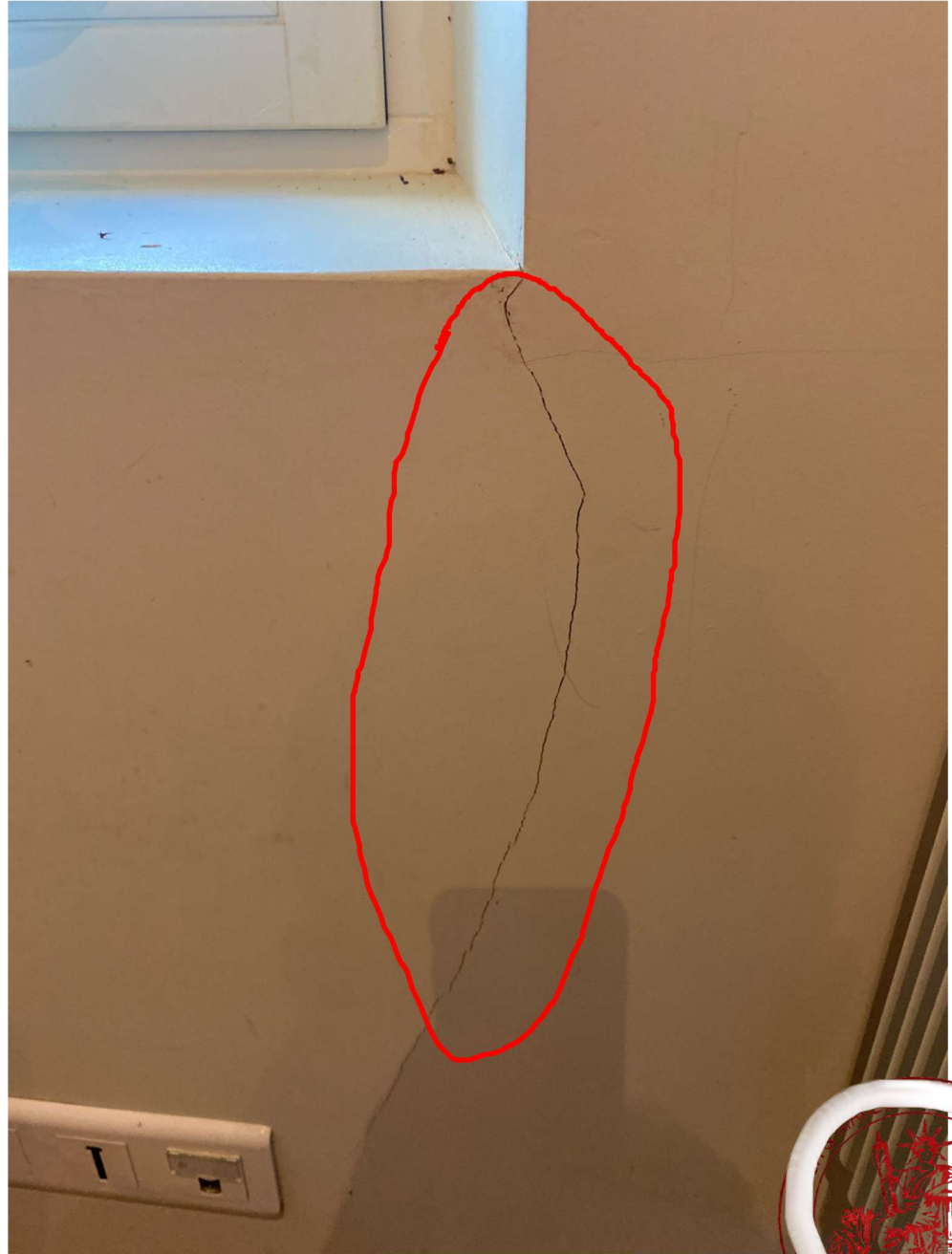
**COUT DE L'ACTE**  
(Décret N°2016-230 du  
26-02-2016)



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 1



Je, Maitre [REDACTED] Huissier de Justice, certifie que la photo 1 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure angle droit fenestron bureau sur 40cms

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

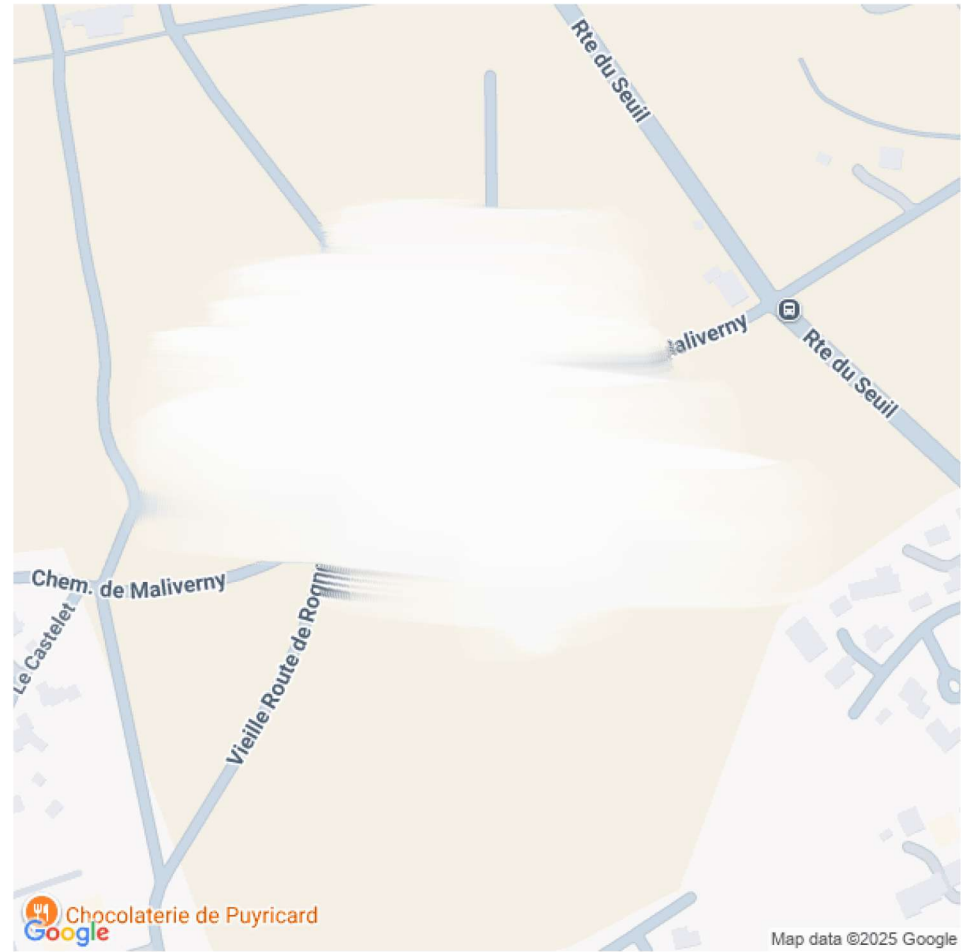
mercredi 8 octobre 2025 - 10:34 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 264074 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

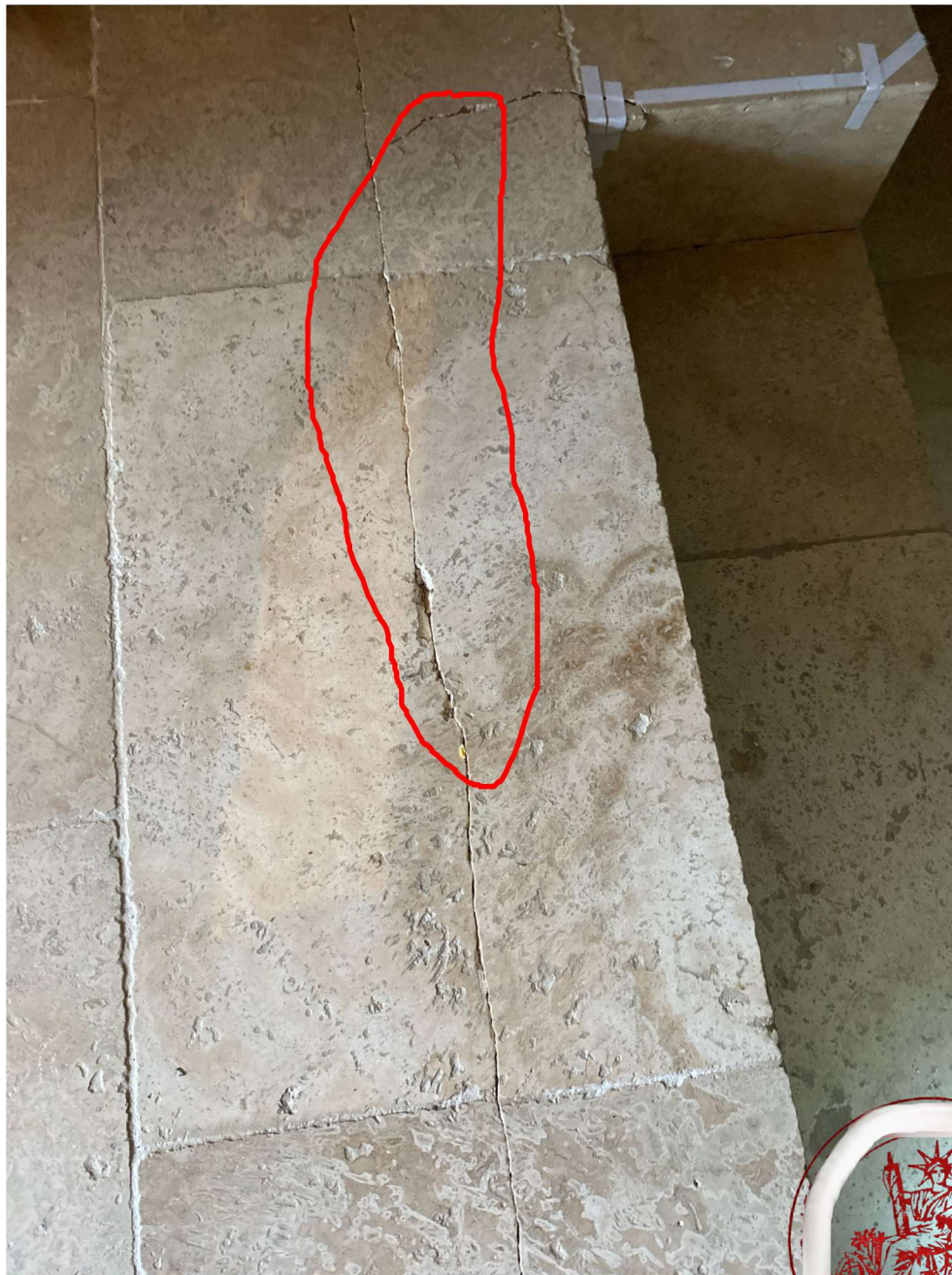
Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 13 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 2



Je, Maître [REDACTED] Huissier de Justice, certifie que la photo 2 :

**- A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure sur nez de marche sur toute la longueur espace kitchenette bureau

**- A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

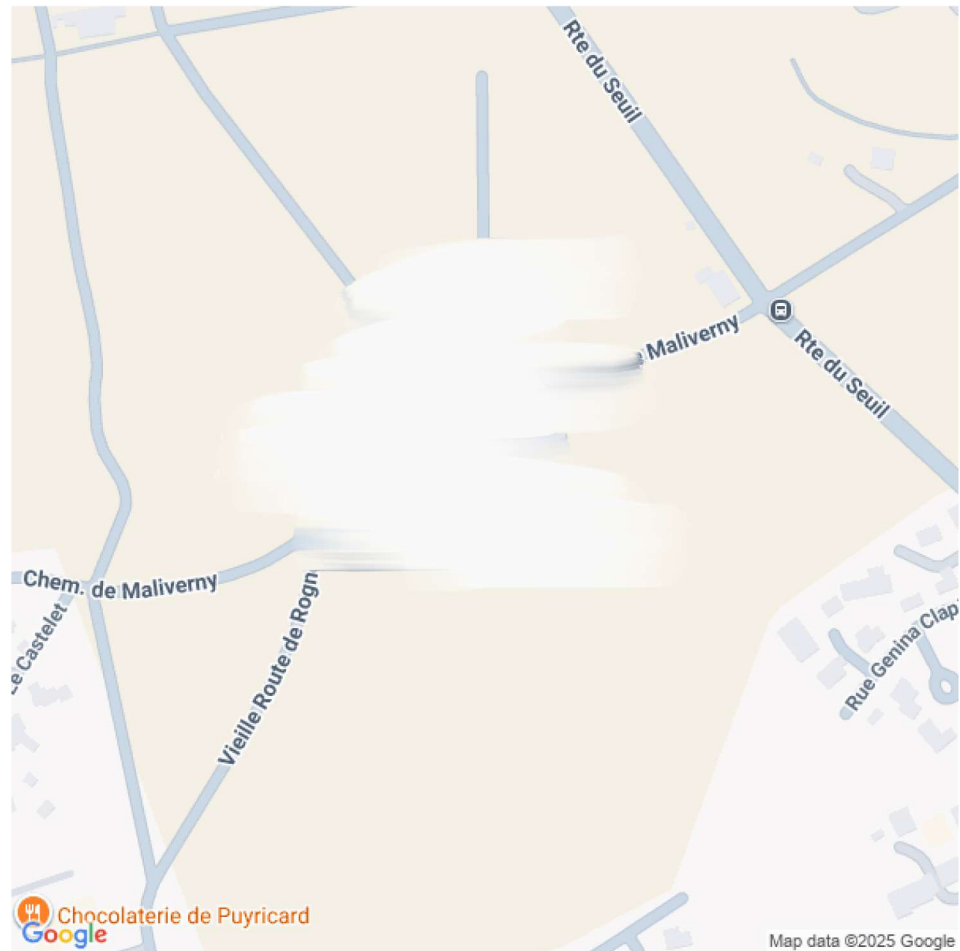
mercredi 8 octobre 2025 - 10:35 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

**- Représente une taille de fichier informatique de : 595893 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : [redacted] Longitude : [redacted] Précision : 12 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 3



Je, Maître [redacted] Huissier de Justice, certifie que la photo 3 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure avec carrelage partiellement décollé sur angle de descente bureau vers kitchenette

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

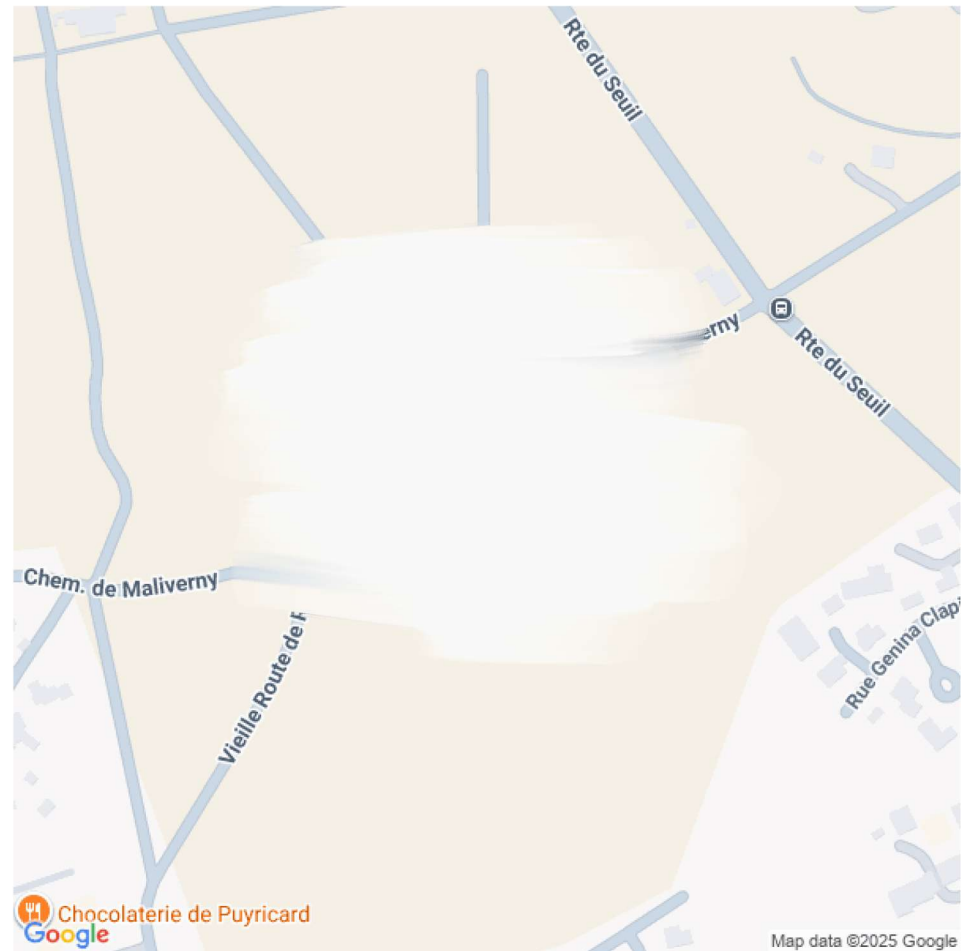
mercredi 8 octobre 2025 - 10:35 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 432504 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

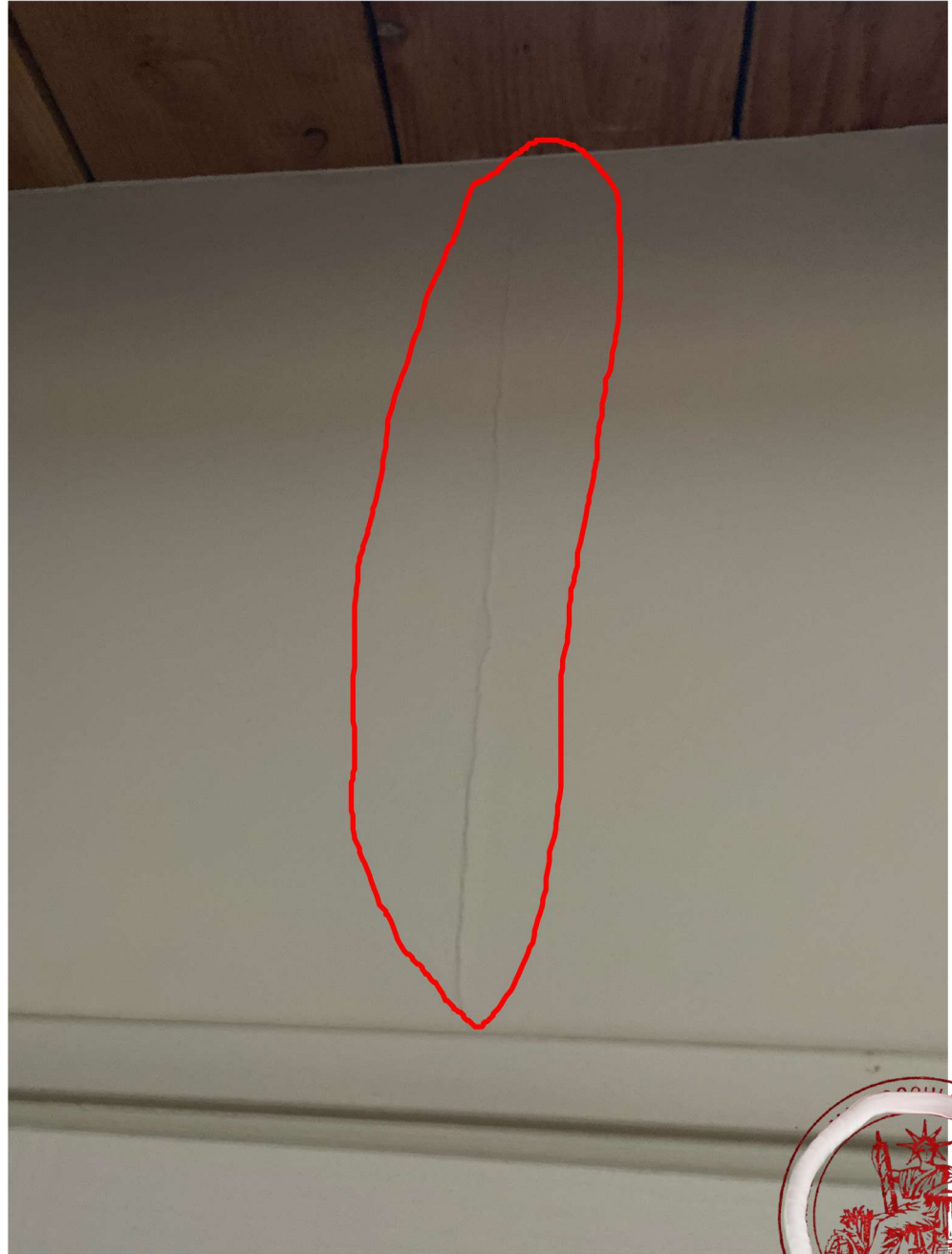
Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 10 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 4



Je, Maître   Huissier de Justice, certifie que la photo 4 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Légère fissure au dessus de la sdb bureau

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

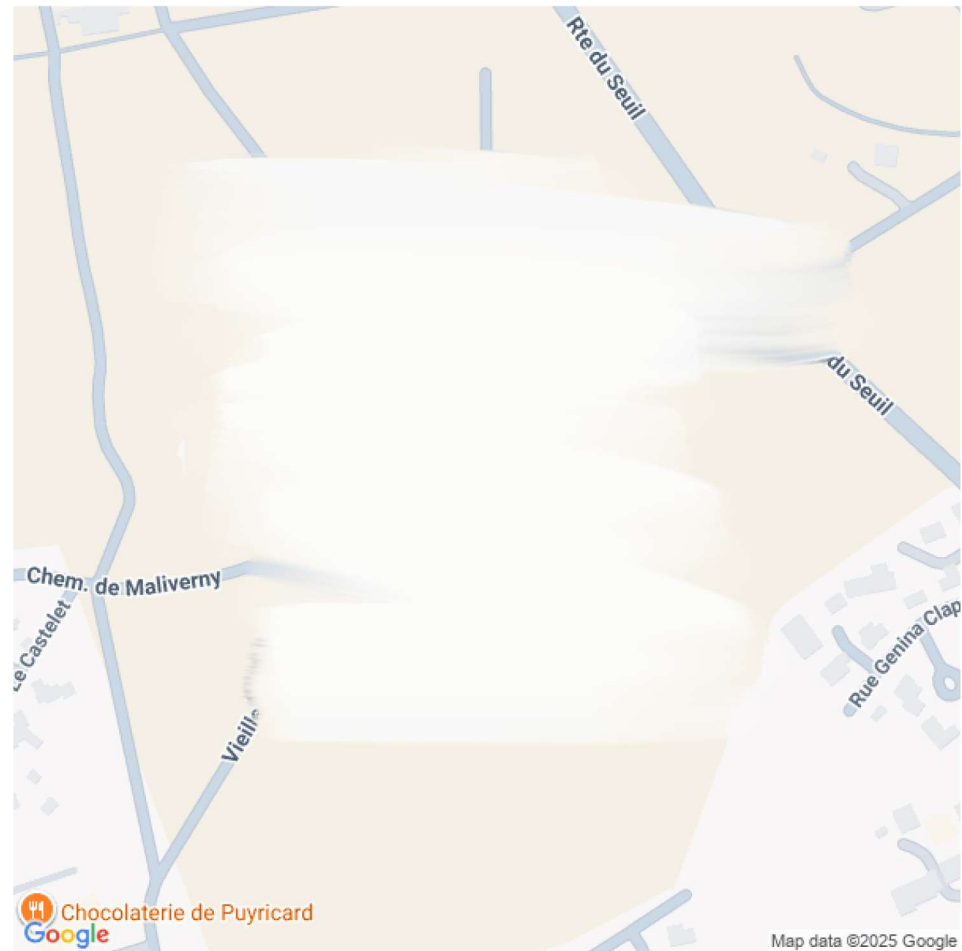
mercredi 8 octobre 2025 - 10:35 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 256173 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

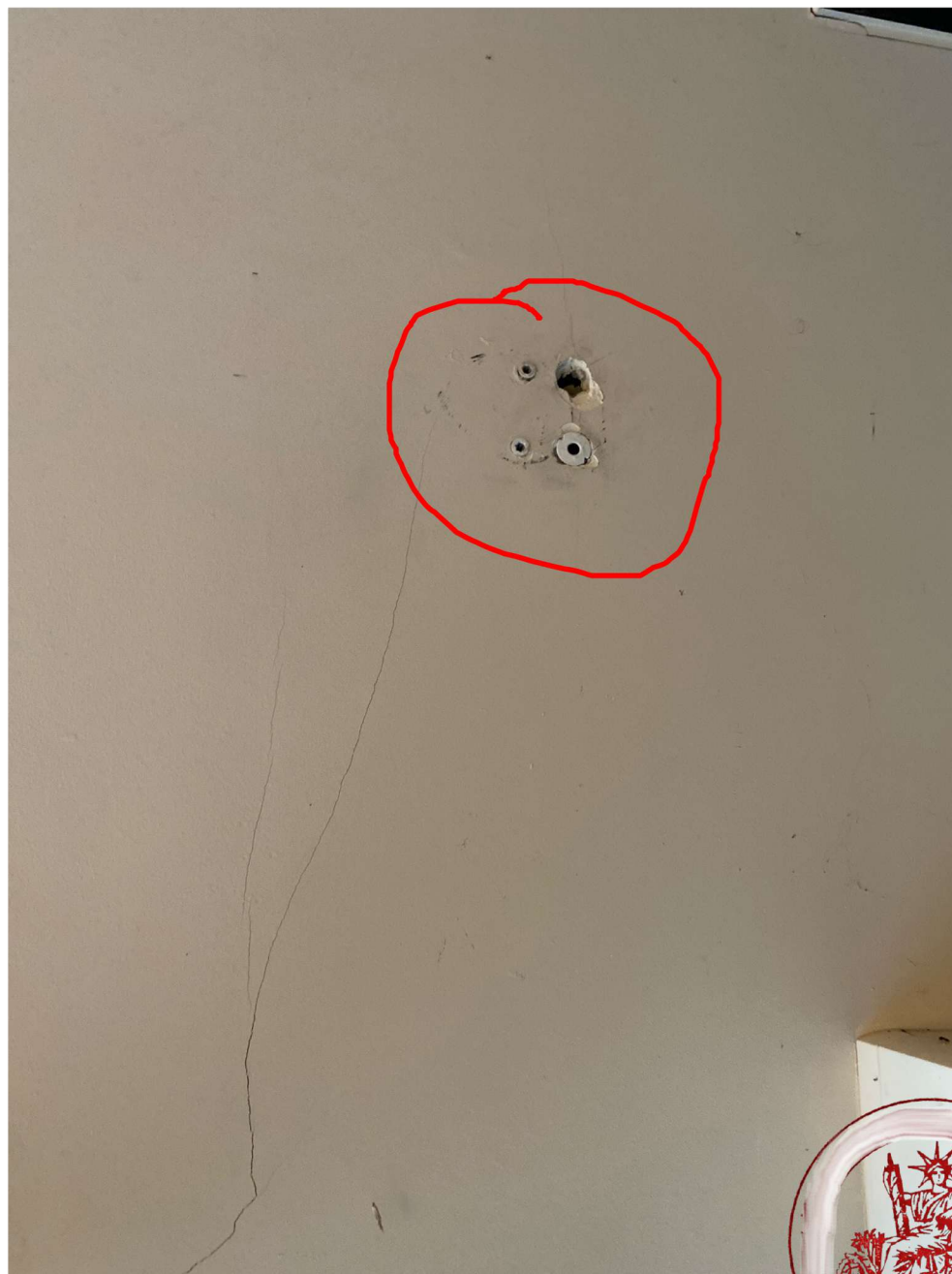
Latitude : ██████████ 3 Longitude : ██████████ Précision : 10 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 5



Je, Maitre [REDACTED] Huissier de Justice, certifie que la photo 5 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Trou et dégradation sur emplacement des fixations de tringles

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

mercredi 8 octobre 2025 - 10:36 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 304113 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ~~43.800000000000004~~ Longitude : ~~5.450000000000001~~ Précision : 12 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 6



Je, Maitre [REDACTED] Huissier de Justice, certifie que la photo 6 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure au sol sur encadrement

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

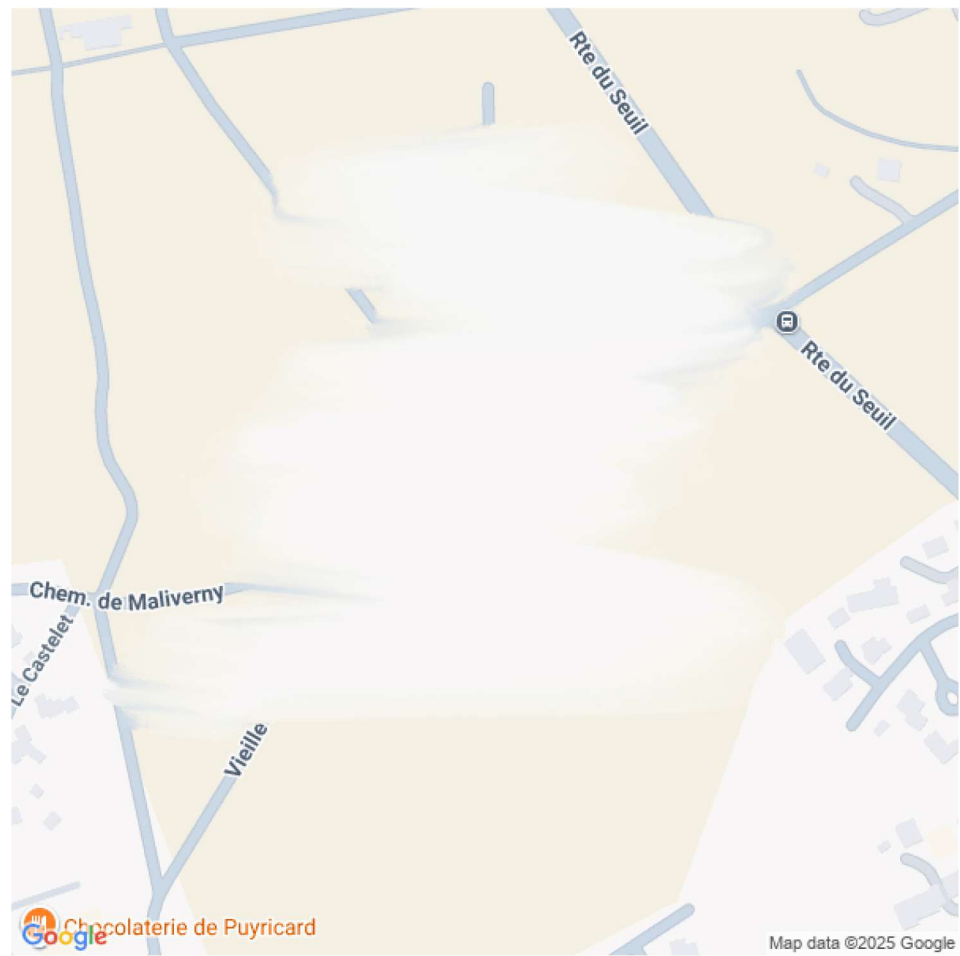
mercredi 8 octobre 2025 - 10:38 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 752043 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :


Latitude : ██████████ 3 Longitude : ██████████ Précision : 22 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



**ACTE DE  
COMMISSAIRE DE  
JUSTICE**

Photo 7



Je, Maître  Huissier de Justice, certifie que la photo 7 :

**- A été décrite par mon requérant comme suit :**

Humidité angle de porte côté terrasse placo déstructuré

**- A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

mercredi 8 octobre 2025 - 10:39 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

**- Représente une taille de fichier informatique de : 505671 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

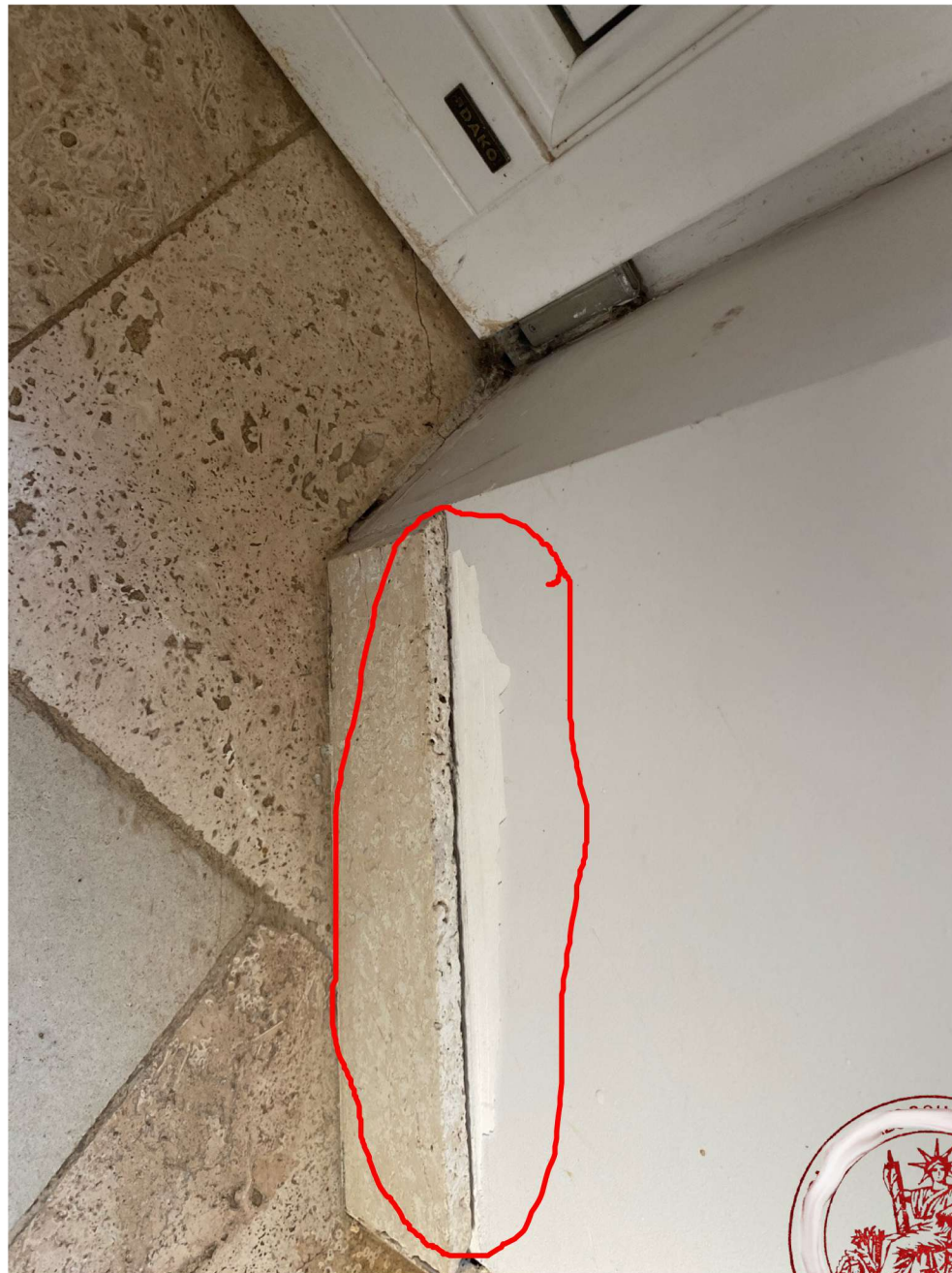
Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 11 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 8



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 8 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Plinthe décollée côté cuisine

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

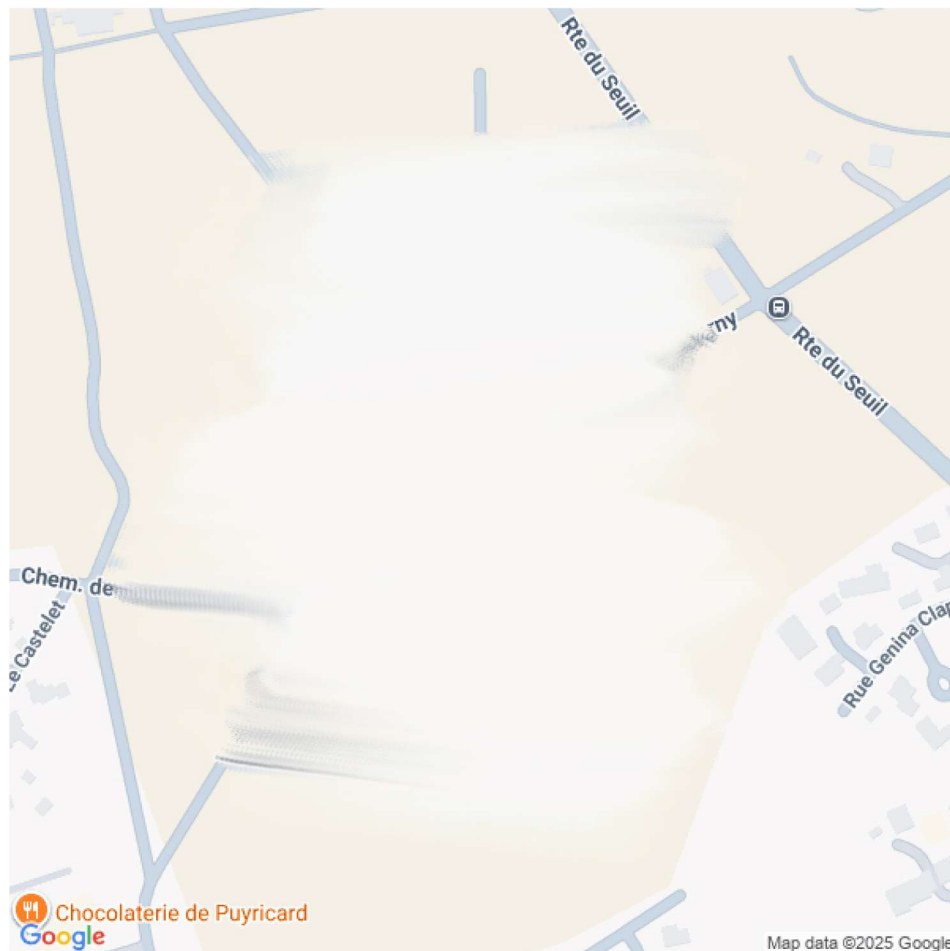
mercredi 8 octobre 2025 - 10:41 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 452684 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

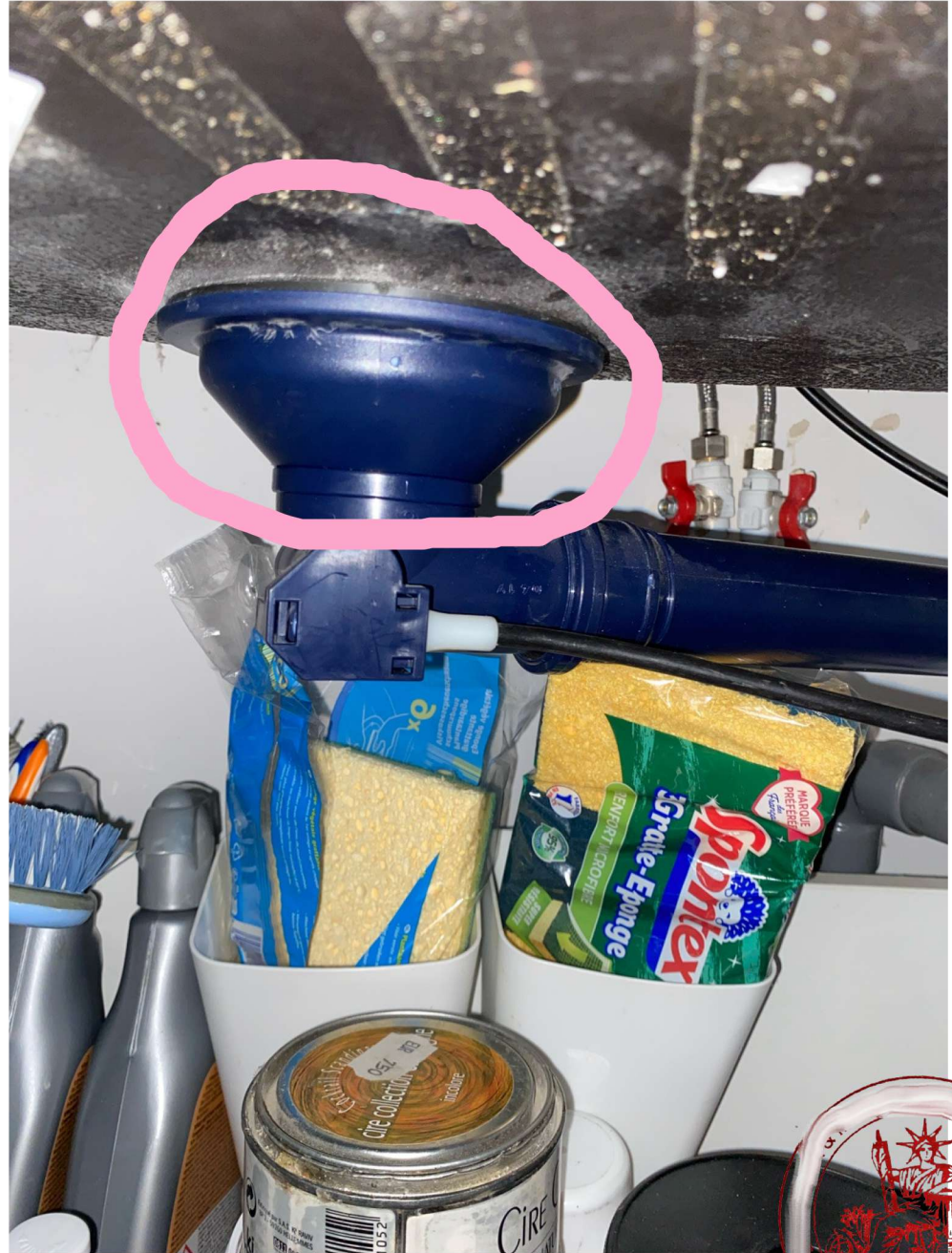
La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 6 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Photo 9



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 9 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Suintement évier de cuisine rdc

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

mercredi 8 octobre 2025 - 10:41 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 489142 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 4 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Photo 10



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 10 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Porte de service ne ferme pas avec frottement sur la maçonnerie

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

mercredi 8 octobre 2025 - 10:42 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 450730 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 12 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



**ACTE DE  
COMMISSAIRE DE  
JUSTICE**

Photo 11



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 11 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure au sol avec décollement du carrelage . Fissure remontant sur l'angle du mur . Sur l'accès vers les sanitaires rdc

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

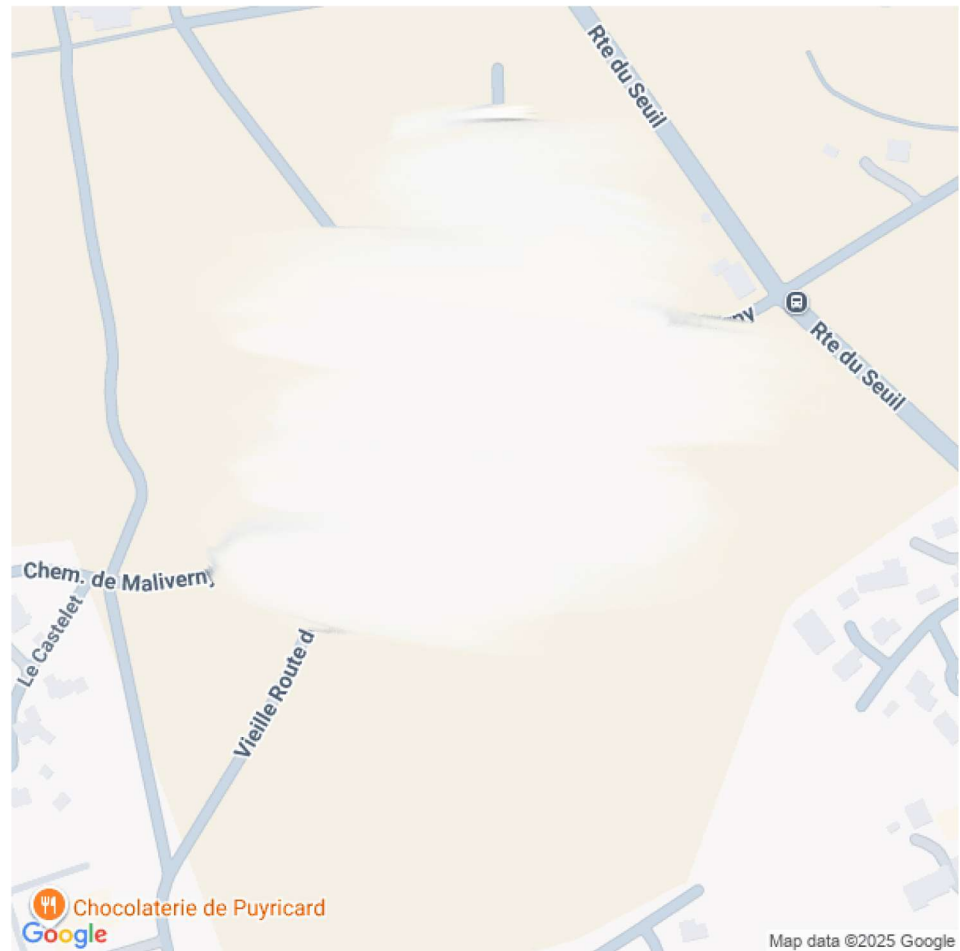
mercredi 8 octobre 2025 - 10:43 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 489042 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ~~43.6017000~~ Longitude : ~~5.1130000~~ Précision : 13 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 12



Je, Maître ~~Christophe Esca~~, Huissier de Justice, certifie que la photo 12 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure sur mur en pierre arrière cuisine sur la voute

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

mercredi 8 octobre 2025 - 10:46 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 798831 octets.**

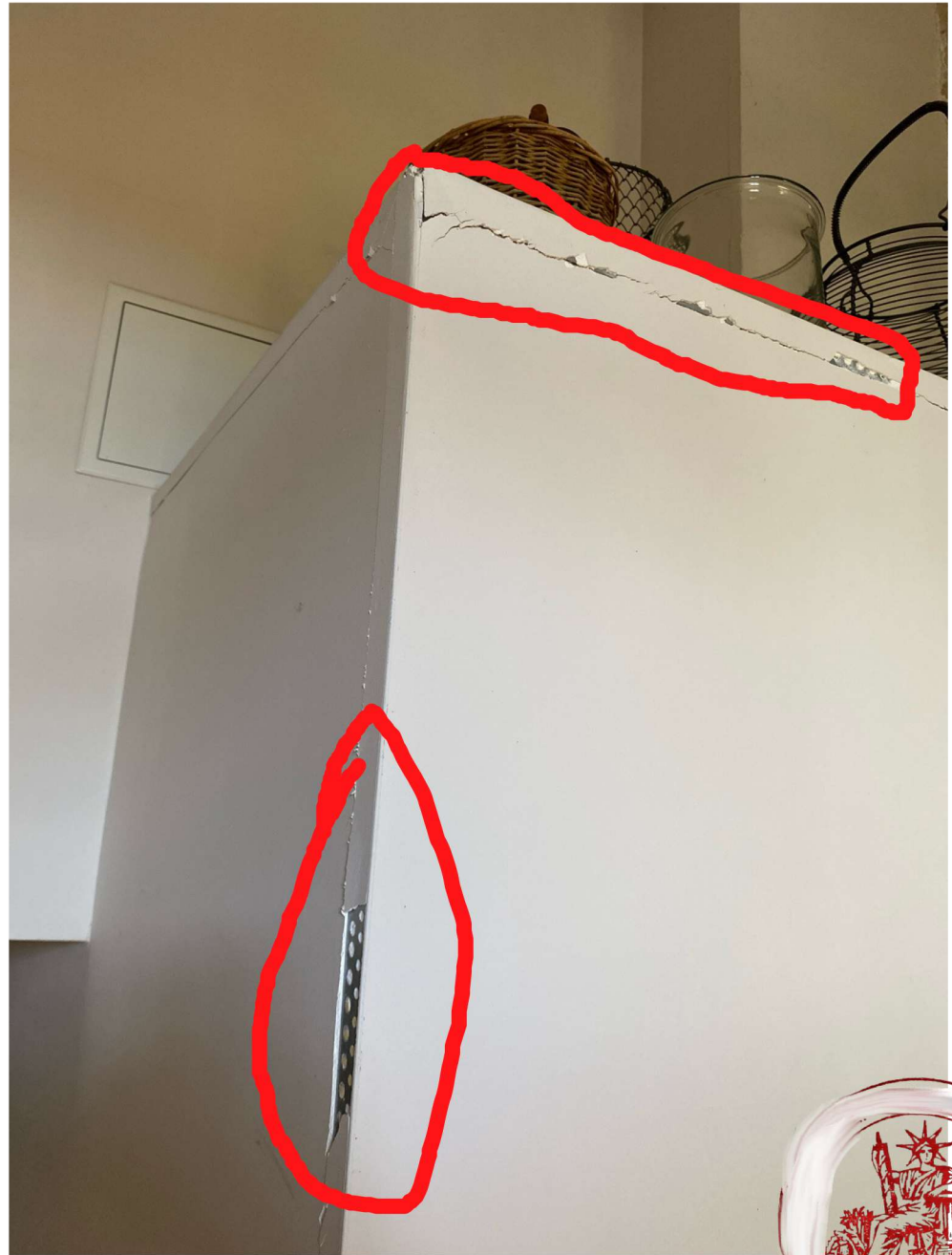
# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE


La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 14 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Je, Maître  huissier de Justice, certifie que la photo 13 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure sur cornière horizontale et verticale enduit et plâtre dégradé

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

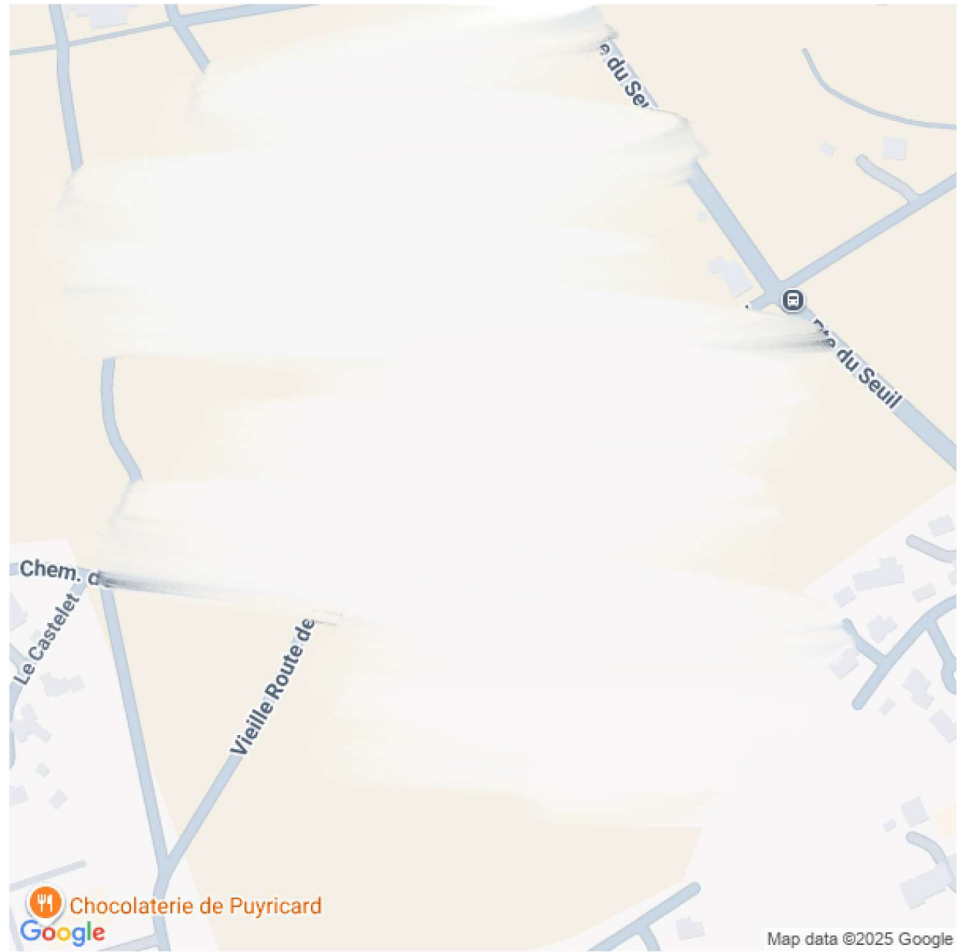
mercredi 8 octobre 2025 - 10:47 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 235573 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 6 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Photo 14



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 14 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Menuiserie pf terrasse dégradée en profondeur et peinture abîmée

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

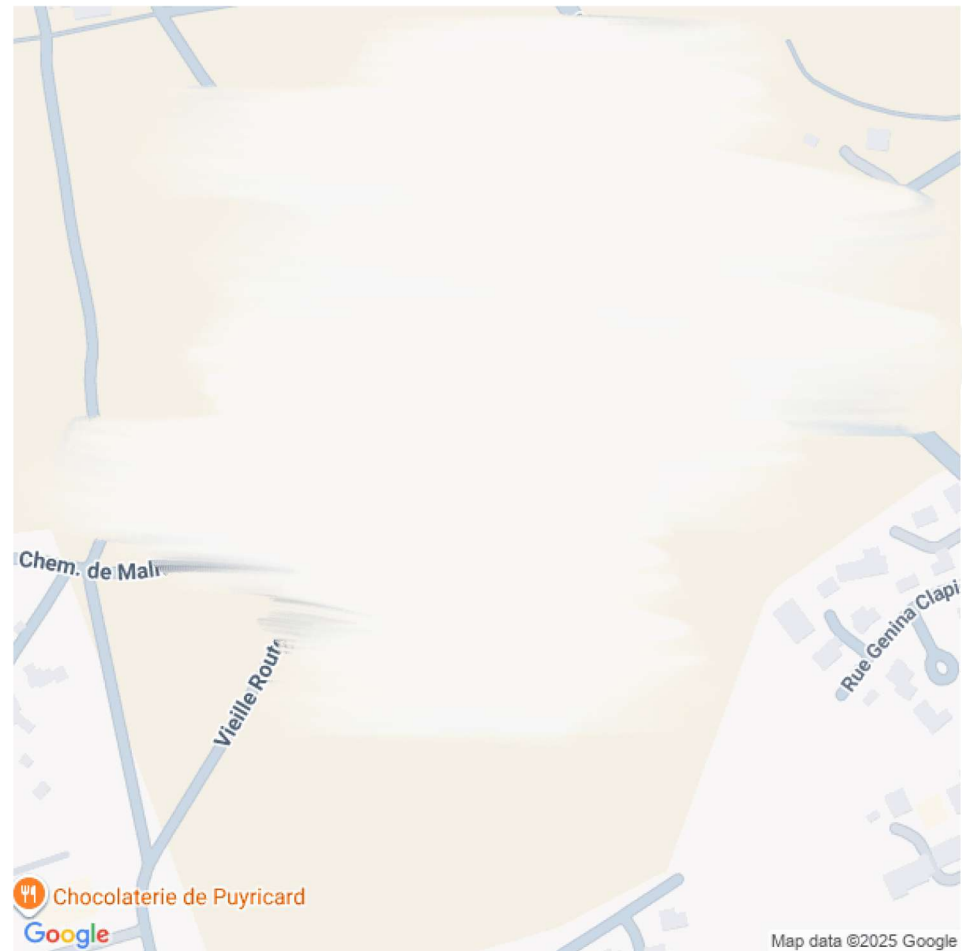
mercredi 8 octobre 2025 - 10:48 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 373731 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 13 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



**ACTE DE  
COMMISSAIRE DE  
JUSTICE**

Photo 15



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 15 :

**- A été décrite par mon requérant comme suit :**

Peinture et structure des volets bois fortement endommagé sur les volets terrasse sur les 50cl du bas les 6 volets sont concernés

**- A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

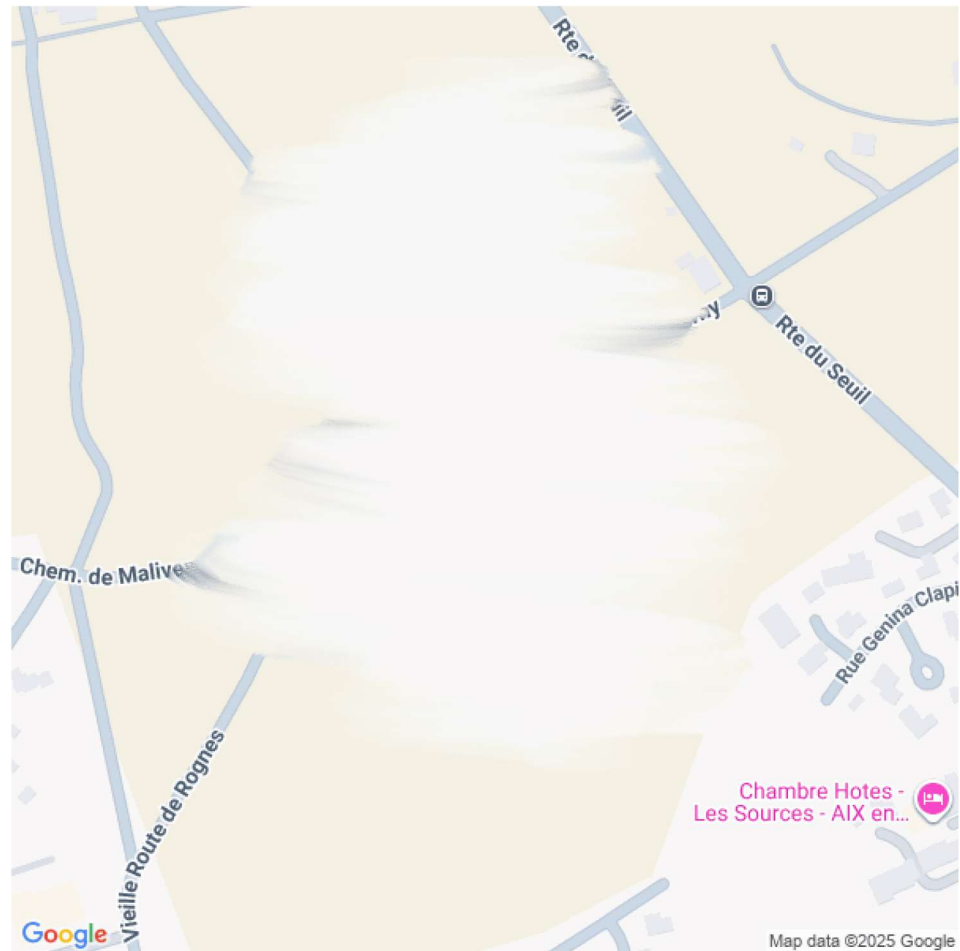
mercredi 8 octobre 2025 - 10:49 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

**- Représente une taille de fichier informatique de : 613113 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 14 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 16



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 16 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Absence de courant de pression d'eau sur les sorties de piscine

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

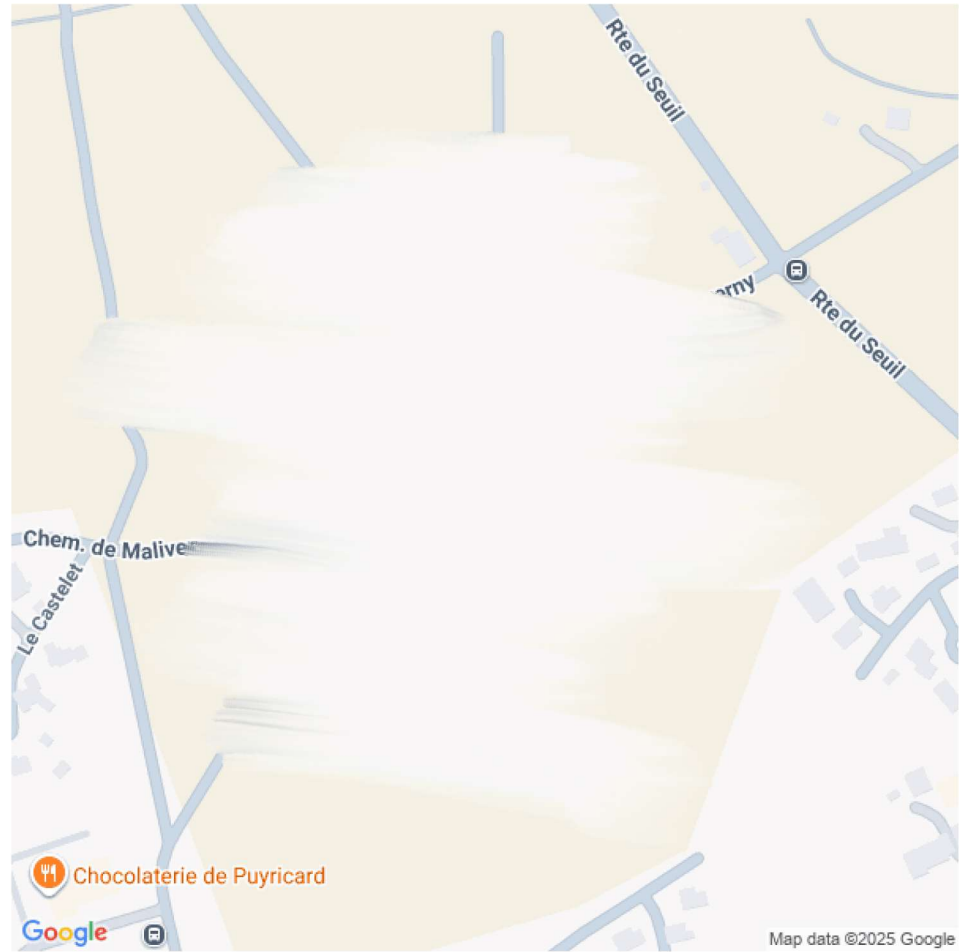
mercredi 8 octobre 2025 - 10:51 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 255513 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 9 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Photo 17



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 17 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Pas d'alimentation électrique sur l'installation de technique de la piscine

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

mercredi 8 octobre 2025 - 10:53 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

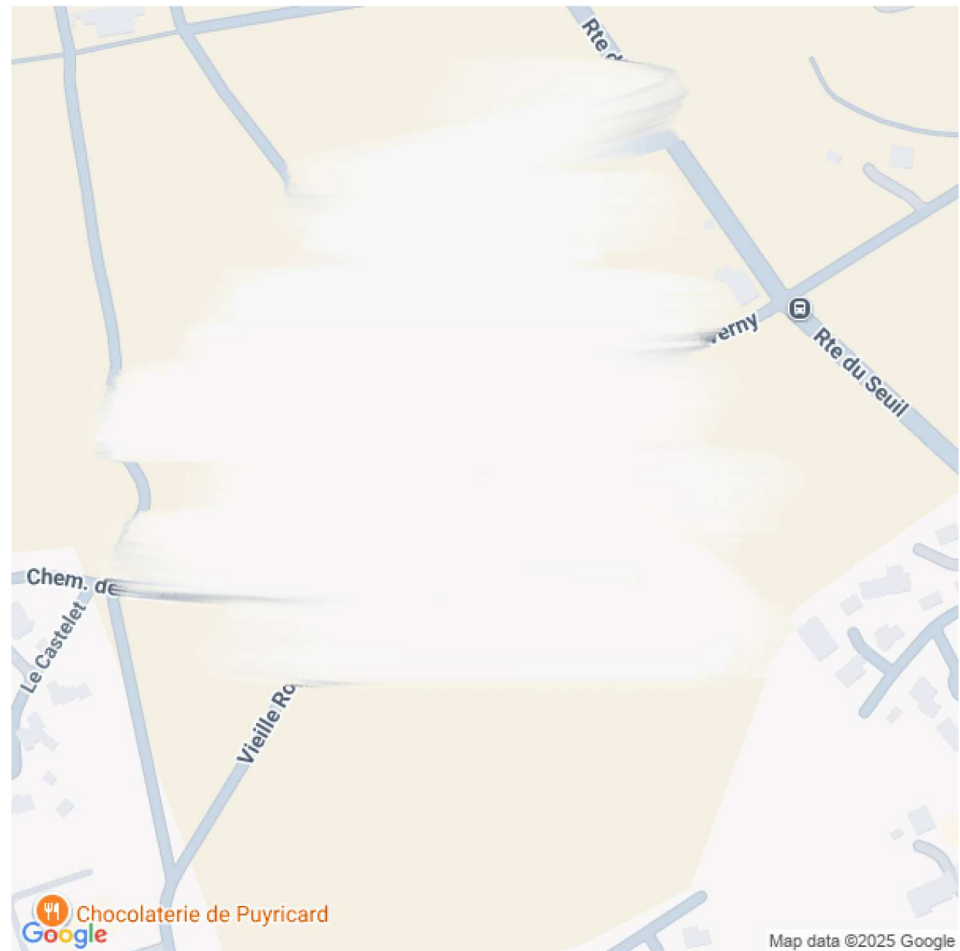
- **Représente une taille de fichier informatique de : 613381 octets.**



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 9 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Photo 18



Je, Maître   Huissier de Justice, certifie que la photo 18 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure sur terrasse piscine à l'angle droit de la pf de droite de la bergerie

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

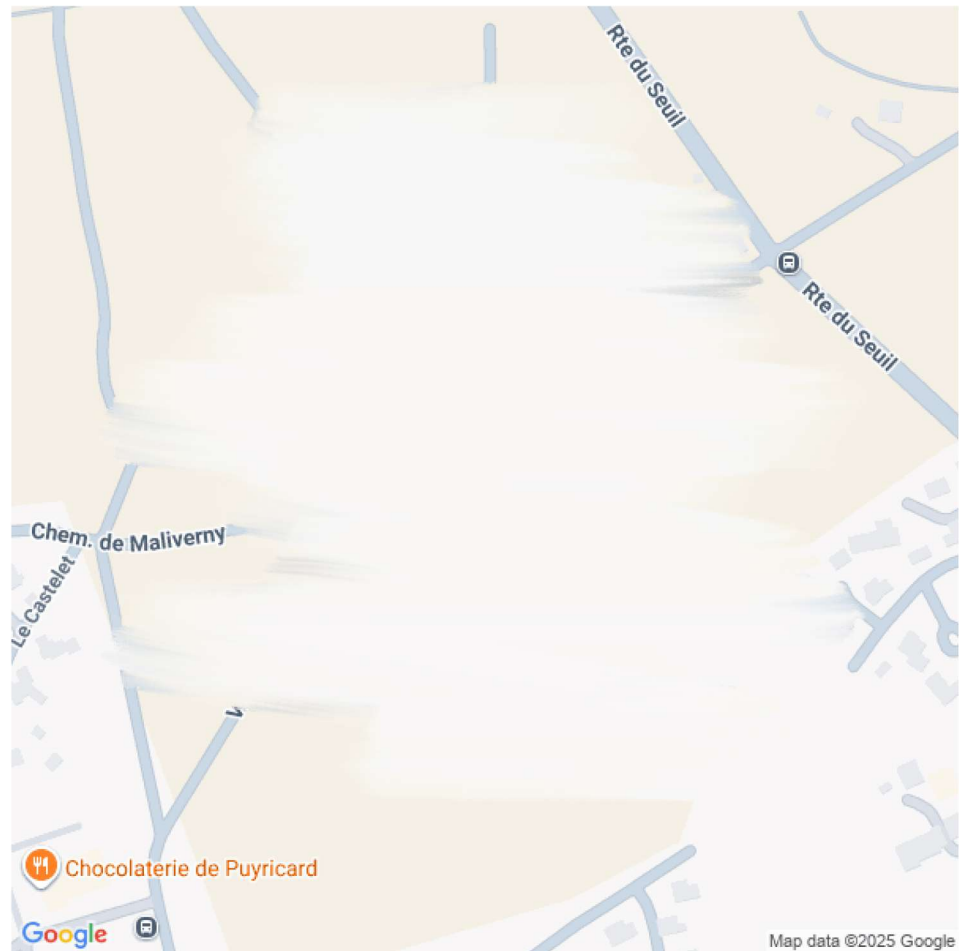
mercredi 8 octobre 2025 - 10:55 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 901924 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ longitude : ██████████ Précision : 7 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE



Photo 19



Je, Maître [REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 19 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Fissure côté Est de la terrasse piscine devant la porte d'entrée de la bergerie

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

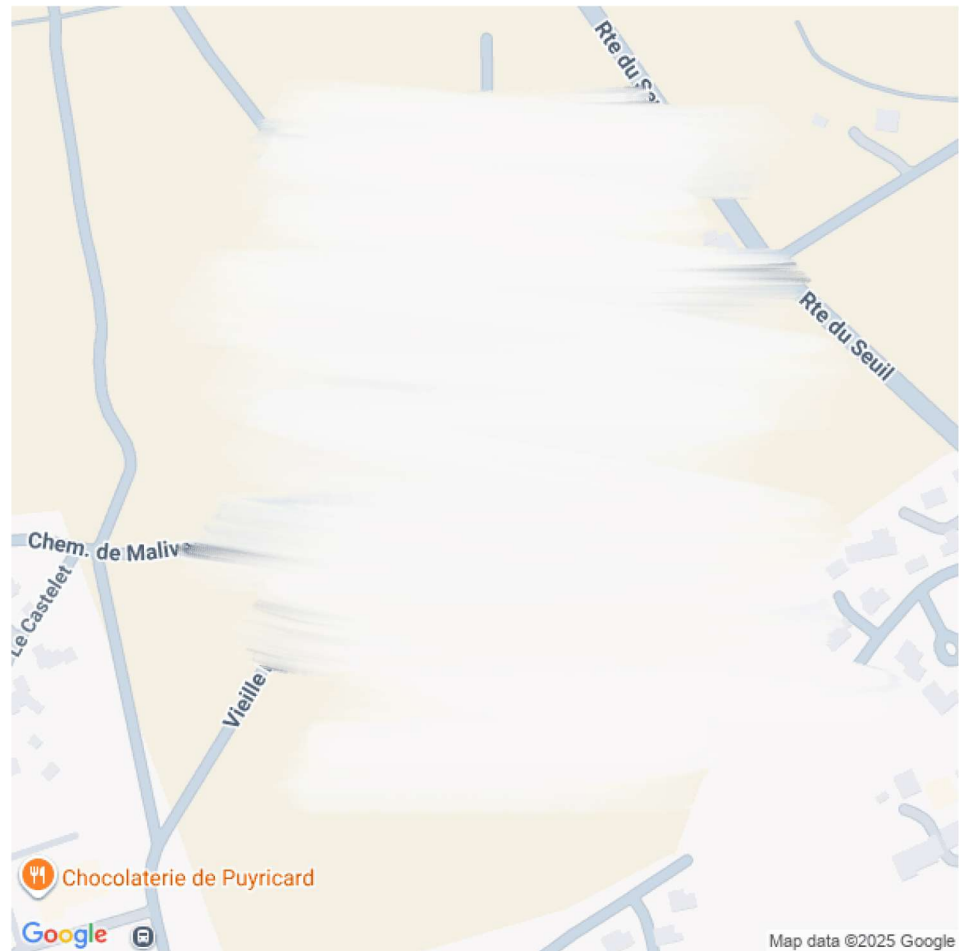
mercredi 8 octobre 2025 - 10:56 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 892133 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ~~43.7315871214~~ Longitude : ~~5.411111111111111~~ Précision : 13 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Photo 20



Je, Mait[REDACTED], Huissier de Justice, certifie que la photo 20 :

- **A été décrite par mon requérant comme suit :**

Présence d'une tête de forage en fonctionnement forage agricole

- **A été déposée à mon Etude par voie électronique le :**

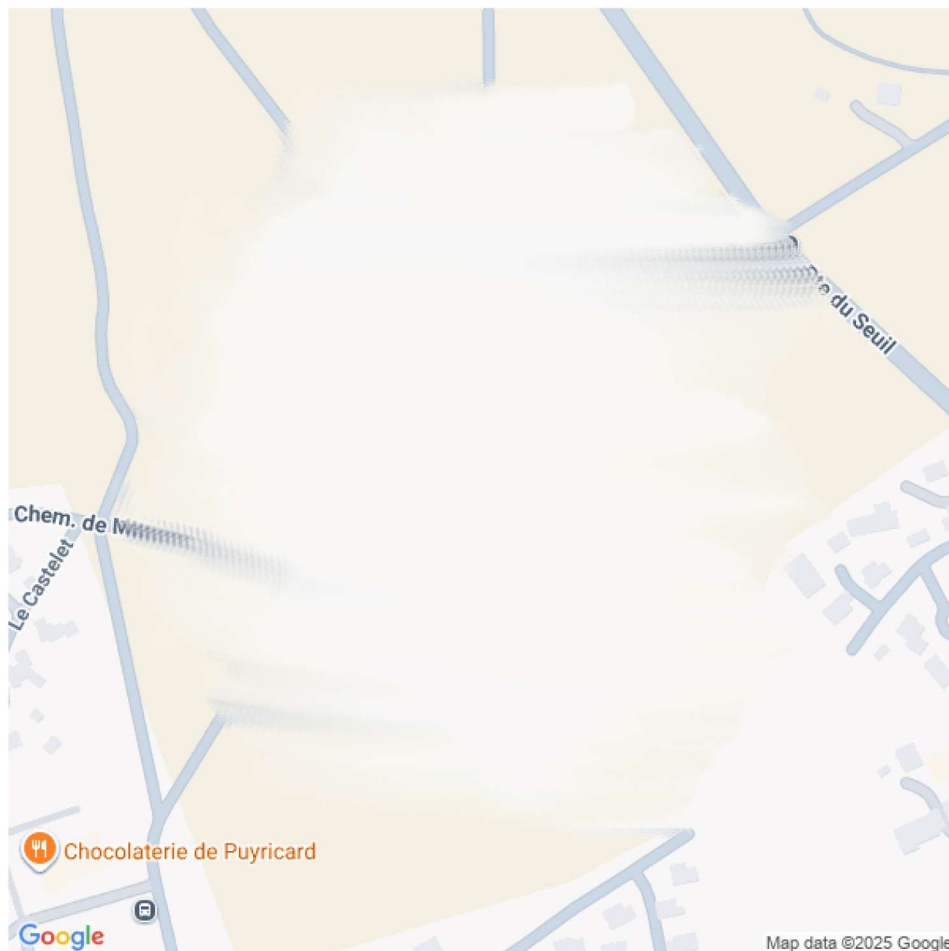
mercredi 8 octobre 2025 - 10:58 selon les données communiquées par le serveur dédié.  
L'heure retenue pour chaque photographie ainsi que l'heure de l'acte est celle du fuseau horaire de la métropole française. GMT +1 ( Paris )

- **Représente une taille de fichier informatique de : 1182604 octets.**

# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

La géolocalisation de cette photographie a été réalisée par l'exploitation des données GPS qu'elle contient (données EXIF) depuis le tatouage numérique effectué par le mobile utilisé par mon requérant qui correspond à :

Latitude : ██████████ Longitude : ██████████ Précision : 13 mètres  
Commune : Aix-en-Provence



# ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Mon requérant m'indique que ces documents correspondent à :

**Maison** [REDACTED]

**Etat des lieux des points critique avant valorisation**

Le tout joint, établi et annexé à la minute du présent acte.

ET, DE TOUT CE QUE DESSUS ET QUI PRECEDE, J'AI FAIT ET DRESSE LE  
PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

ACTE ENREGISTRE AU RANG DES MINUTES DE L'ETUDE.

[REDACTED]  
**Commissaire de Justice**

**MEMBRE DE LA** [REDACTED]

